

RELICON-HARDENER 485-02

Fiche de données de sécurité

Préparée en conformité avec l'annexe II de la réglementation REACH n°1907/2006 (modifiée par le règlement EU 453/2010)

Date d'impression : 27.11.2017

Numéro de version : 1.0

Révision : 27.11.2017

1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : RELICON-HARDENER 485-02

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Prysmian Câbles et Systèmes France
Zone industrielle - rue du port au vin
89100 - Gron / France

Service chargé des renseignements :

Prysmian Câbles et Systèmes France
Direction de l'usine de Gron
mail : NWC_FDS@prysmiangroup.com
Téléphone : +33 (0)3 86 95 57 89
Fax : +33 (0)3 86 95 58 33

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Acute Tox. 4

Consignes en cas de risques pour la santé

H332 Nocif par inhalation.

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers pour la santé

Resp. Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Dangers pour la santé

Carc. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

Dangers pour la santé

STOT SE 3

Consignes en cas de risques pour la santé

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Dangers pour la santé

STOT RE 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage**étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes des risques**

GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger**Consignes en cas de risques pour la santé**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence**Informations générales :**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Réaction :

P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P311 Bei Symptomen der Atemwege : GIFTINFORMATIONSZENTRUM oder Arzt anrufen .

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conservation :

P405 Garder sous clef.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans.

Identificateurs produit

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage 9016-87-9 Diisocyanate de Diphénylméthane, Isomeres et Homologues

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Contient des isocyanates.

Peut déclencher une réaction allergique.

Prescriptions particulières concernant l'emballage

Indications tactiles de danger (EN/ISO 11683).

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

3 : Composition / informations sur les composants**Remarque**

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

3.1/3.2 Substances/Mélanges**Description**

Durcisseurs à base de polyisocyanates

Composants dangereux

Chemical Name CAS-No.	Classification (REGULATION (EC) No 1272 / 2008)	Concentration
Diisocyanate de Diphénylméthane, Isomeres et Homologues CAS 9016-87-9	Acute Tox. 4, H332 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319 / Resp. Sens. 1, H334 / Skin Sens. 1, H317 / Carc. 2, H351 / STOT SE 3, H335/STOT RE 2, H373	>=40 - <=100 %

4 : Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales**

en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec :

Eau et savon

ne pas nettoyer avec :

Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Garder au repos.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO₂)

Poudre d'extinction

Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie :

En cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit :

Sable

Terre

Kieselguhr

Eau (avec détergent)

matière inadéquate pour recueillir le produit :

Matériau absorbant, organique

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser :

Un décontaminant inflammable possible peut être: (exprimé en volume): Eau 45 parties,

éthanol ou isopropanol 50 parties, ammoniacal concentré 5 parties. Autre possibilité d'un produit non inflammable: Carbonate de sodium 5 parties, Eau 95 parties.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir !

enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ces préparations !

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Mesures de lutte contre l'incendie

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. ne pas fermer les récipients de manière étanche aux gaz.

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Tenir à l'écart de :

Acide fort base

Agent oxydant

Classe de stockage

Liquides combustibles

Solides combustibles

Liquides non combustibles

Solides non combustibles

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger contre :

Forte chaleur

Radiations UV/rayonnement solaire

Humidité

Au contact de l'eau (humidité) dégage CO₂ et entraîne une surpression dans des récipients fermés.

Température de stockage : 5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Mesures techniques pour éviter l'exposition

cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Protection individuelle**Protection yeux/visage****Protection oculaire appropriée :**

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau**Modèle de gants adapté :**

Gants à crispin

Matériau approprié :

CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)

NBR (Caoutchouc nitrile)

Epaisseur du matériau des gants >0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures : >480 min

Mesures de protection supplémentaires pour les mains

Prévoir des phases de récupération pour que la peau se régénère. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

Protection corporelle :**Protection du corps appropriée :**

Combinaison de protection contre les substances chimiques

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de :

ventilation insuffisante

Appareil de protection respiratoire approprié :

Demi-masque filtrant (NF EN 149)

ABEK-P2

Appareil de protection respiratoire approprié :

Appareil de protection respiratoire autonome (NF EN 133)

remarque

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect**État**

liquide

Couleur

noir

Odeur

caractéristique

	Paramètre	Méthode-source-remarque
pH		non déterminé
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>300 °C	
Point éclair (°C)	208 °C	Coupelle fermée
Vitesse d'évaporation		non déterminé
Inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Pression de la vapeur	<0,005 Pa Temperature 20°C	
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité	ca. 1,238 g/cm ³ Temperature 20°C	
Solubilité dans les corps gras (g/L)		non déterminé
Solubilité dans l'eau (g/L)		Insoluble
Soluble (g/L) dans		non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau		non déterminé

Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Aucune donnée disponible

10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Au contact de l'eau (humidité) degage...

Formation de :

Dioxyde de carbone

Réaction exothermique avec :

alcalies (bases)

Acide,

concentré Agent oxydant

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

Décomposition exothermique avec formation de :

Alcools

Amines

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique)

Isocyanate

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Autres informations

Produit : Remarques : L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience., Sur base des propriétés des composants isocyanates et considérant les données toxicologiques de préparations similaires: La préparation peut causer une irritation et/ou sensibilisation aiguë du système respiratoire induisant de l'asthme, des difficultés respiratoires et une oppression thoracique. Les personnes sensibilisées peuvent présenter ultérieurement des symptômes asthmatiques lorsqu'elles sont exposées à des concentrations atmosphériques largement inférieures aux limites d'exposition. Une exposition prolongée peut conduire à des problèmes

respiratoires permanents., Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard)

ingrédient Diisocyanate de Diphénylméthane, Isomeres et Homologues

Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard) 490 mg/L

Dose efficace

CL50 :

Temps d'exposition 4 h

Espèce :

Rat

Symptômes / effets retardés

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité orale aiguë

ingrédient Diisocyanate de Diphénylméthane, Isomeres et Homologues

Toxicité orale aiguë >10000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Estimation/classification**

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Résultat / évaluation

reversible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation respiratoire****Estimation/classification**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**STOT SE 1 et 2****Estimation/classification**

Risque présumé d'effets graves pour les organes. L'inhalation risque d'être nocive pour le foie. L'inhalation risque d'être nocive pour les reins.

STOT SE 3**Estimation/classification**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

STOT SE 3**Irritation des voix respiratoires****Estimation/classification**

Peut irriter les voies respiratoires.

12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique****Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson****remarque**

cette information n'est pas disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradation****remarque**

cette information n'est pas disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

cette information n'est pas disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Élimination appropriée / Produit**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régionale d'élimination des déchets.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Code des déchets produit 080501

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

déchets d'isocyanates

14 : Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport			
14.3 Classe(s)			
14.4 Groupe d'emballage			
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Considérations sur le transport à l'intérieur du site(de l'utilisateur) : A transporter toujours

debout, dans des récipients bien fermés et sûres. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Indications diverses:

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 62

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dispensent pas l'utilisateur d'évaluer les risques liés au lieu de travail selon les lois en matière de protection sanitaire et protection contre les accidents de travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

* 8; 15

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger).

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

© PRYSMIAN 2017. Tous droits réservés. Il est interdit de copier, photocopier ou reproduire les informations contenues dans ce document dans quelque forme que ce soit, même en partie sans l'accord écrit préalable de Prysmian. Les informations sont communiquées à titre indicatif, Prysmian se réservant le droit de modifier les caractéristiques du produit sans préavis.